

Fusion. La fronde prend de l'ampleur chez les élus

Dimitri L'hours

Il est urgent d'attendre : c'est ce que signifient, en somme, Dominique Le Pennec, Roger Mellouet, Mickaël Kernéis, Marc Pasqualini et Jean-Marie Béroldy dans une lettre commune, au sujet du projet de fusion avec Brest Métropole défendu par Daniel Moysan et Louis Ramoné.

Dominique Le Pennec, premier élu à exprimer son scepticisme sur la fusion avec Brest Métropole, a été rejoint par d'autres élus.



Décidément, le sujet de la fusion avec Brest Métropole n'a pas fini de faire couler de l'encre en presque-île de Crozon. Un peu plus d'une semaine après la venue à Crozon de François Cuillandre en personne pour présenter et défendre, devant de nombreux élus, le projet de fusion de la CCPCAM avec Brest Métropole, la fronde s'organise chez les plus sceptiques.

Cette fois-ci, fini les réactions esseulées. Ce vendredi, ce sont cinq élus du conseil communautaire, dont quatre maires, qui ont cosigné une lettre intitulée « Quelque lenteur vaut mieux que trop d'empressement » : Dominique Le Pennec (Telgruc), Roger Mellouet (Pont-de-Buis), Marc Pasqualini (Le Faou), Mickaël Kernéis (Rosnoën) et Jean-Marie Béroldy, élu d'opposition à Crozon. Le message, déjà entendu ces dernières semaines : il faut attendre 2020 et les prochaines élections municipales – auxquelles Daniel Moysan ne sera pas candidat – pour se pencher sur la question de la fusion.

« Il ne s'agit pas de regarder derrière nous, d'être réfractaire à toute réforme de la carte intercommunale. L'avenir nous conduit peut-être vers des territoires plus larges, qu'il convient de préparer, sereinement et en commun », conviennent les cinq signataires en

introduction.

« Un tel projet mérite une transparence totale »

« Cependant, la mise en œuvre d'un tel projet mérite une transparence totale. Or, il est assez désagréable et désobligeant pour les élus communautaires de découvrir dans la presse le résultat de réunions ou rencontres auxquelles ils ou elles n'étaient pas convié(e)s », s'agacent-ils, référence aux deux réunions organisées à Crozon les 10 et 12 avril.

« Alors, une étude, oui, certainement ! Mais une étude qui prend en compte les bouleversements qu'une telle décision entraînerait pour nos services municipaux et la capacité pour nos communes à assumer les derniers services publics relevant de leurs responsabilités », demandent les élus réfractaires.

Quant à la possibilité de consulter la population par référendum – proposition déjà formulée par Dominique Le Pennec (Le Télégramme du 24 février) –, « il est objecté que cela constituerait une méthode irresponsable. Que dire alors de la décision du maire du Relecq-Kerhuon (Yohann Nédélec, NDLR), vice-président de Brest Métropole en charge des transports, de consulter prochainement sa population

parce qu'il ne se sent pas légitime de prendre une décision pour laquelle il n'a reçu aucun mandat lors de son élection ? », font mine d'interroger les cosignataires.

« Pas de charge que l'on veut nous imposer »

« Aussi, si les études préparatoires et indispensables à toute décision doivent être poursuivies, il est primordial que le président de Brest Métropole entame ou poursuive les discussions avec l'ensemble des EPCI du Pays de Brest (Pays des Abers, de l'Iroise, de Landerneau-Daoulas, de Pleyben-Châteaulin-Portzay, de Lesneven), afin que le projet d'une grande métropole brestoise soit véritablement cohérent et ne soit pas réduit à une portion congrue qui ne saurait peser du poids espéré dans le rééquilibrage avec les métropoles de l'Est breton. Ce vaste rassemblement devrait être un des éléments de notre éventuelle intégration », estiment les cinq élus.

« Il est tout simplement démocratique de reporter après les élections municipales de 2020, toute décision formelle de rapprochement avec Brest Métropole. L'intercommunalité ne se décrète pas. Elle se construit pas à pas et non au pas de charge que l'on veut nous imposer », notent-ils en conclusion.